

INFORMATIONS PRATIQUES



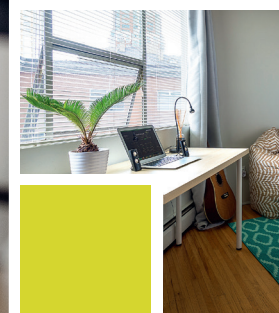
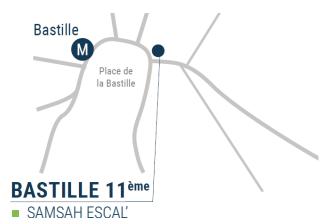
SAMSAH ESCAL'
ACCOMPAGNEMENT ORIENTÉ VERS LA
RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE
29 rue du faubourg Saint-Antoine - 75011 Paris

- Médecin - psychiatre : Dr François PETITJEAN
- Adjointe de direction médicosociale : Sandrine WATSON

Ouverture administrative du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30
et de 13h30 à 17h00.

Pour contacter le secrétariat :
samsah.escal@lad.fr ou **09 52 48 98 04**

Pour en savoir plus :
www.lad.fr/unite/samsah-escal



SAMSAH ESCAL' ^{LAD}

ACCOMPAGNEMENT ORIENTÉ VERS
LA RÉHABILITATION PSYCHOSOCIALE

Créée en 1959, l'association Les ailes déployées accompagne dans les soins, l'insertion, l'habitat et l'emploi les personnes connaissant une altération de leur santé mentale.

Pour connaître l'ensemble de notre offre,
rendez-vous sur notre site web : **www.lad.fr**



SAMSAH ESCAL'

DE L'ASSOCIATION LES AILES DÉPLOYÉES



Un dispositif **vers l'autonomie**, basé sur la **réhabilitation psychosociale**

Le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) ESCAL' propose un accompagnement pour des personnes de plus de 20 ans vivant avec des troubles psychiques ou vivant avec des troubles du spectre autistique, ayant un besoin d'accompagnement vers l'autonomie, dans le milieu ordinaire.

Nos missions

Le SAMSAH ESCAL' a pour **mission d'accompagner des personnes adultes présentant un trouble psychique stabilisé** avec un suivi psychiatrique adapté **et des personnes présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme** dans la vie quotidienne, sociale, professionnelle, affective ou dans le parcours de soins.

Il a pour vocation de :

- **D'être pivot dans l'évaluation et la mise en relation** avec les autres structures sociales, professionnelles, de santé et de loisirs.
- **Pérenniser les liens créés avec l'environnement direct des personnes accueillies**, afin de favoriser leur inclusion de manière durable.

Son objectif est de permettre **l'épanouissement, la réalisation des projets** et le renforcement de la capacité à agir des personnes accueillies.

Les **professionnels des SAMSAH interviennent principalement au domicile de la personne** en situation de handicap et dans les activités de la vie quotidienne à l'extérieur du domicile. Certains accompagnements peuvent être proposés ponctuellement dans les locaux du SAMSAH.



La **réhabilitation psychosociale**, de quoi s'agit-il ?

La réhabilitation psychosociale renvoie à un ensemble de procédés visant à aider les personnes souffrant de troubles psychiques ou du spectre de l'autisme à se rétablir, c'est-à-dire à obtenir un niveau de vie et d'adaptation satisfaisant par rapport à leurs attentes.

La réhabilitation se base toujours sur les capacités préservées des personnes et les utilise pour palier au mieux aux déficits.

Elle repose sur l'idée que toute personne est capable d'évoluer vers un projet de vie choisi.



Notre accompagnement

Le SAMSAH ESCAL' propose des activités individuelles et en groupes :

- Evaluation pluridisciplinaire des besoins et des capacités (bilans cognitifs, fonctionnels, à visée diagnostique, éducatifs, sociaux...)
- Mise en place d'un projet personnalisé pour accompagner à l'autonomie
- Réalisation des actes quotidiens de la vie, dans l'accomplissement des activités de la vie domestique et sociale :
 - Accompagnement à la gestion des démarches administratives, gestion du budget, logement, alimentation
 - Accompagnement à la socialisation
 - Accompagnement sur des activités de réhabilitation psychosociale, remédiation cognitive et entraînements aux habilités sociales
- Participation aux groupes d'expression et de psychoéducation

Le projet personnalisé

Le **projet personnalisé** est **co-construit avec la personne accompagnée, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire** et constitue le fil rouge de l'accompagnement au SAMSAH.

Il est **réévalué en continu** et formalisé au moins une fois par an lors d'une réunion annuelle avec tous les partenaires, ce qui permet de faire le point sur les objectifs de la personne, le niveau de réalisation et les nouveaux souhaits ou besoins.



Les conditions d'admission :

- Être âgé d'au moins 20 ans (avec possibilité d'une demande de dérogation à partir de 18 ans)
- Disposer d'une notification MDPH « SAMSAH » en cours de validité en lien avec des troubles psychiques ou du spectre de l'autisme
- Être domicilié sur Paris
- Être détenteur d'une CNLI ou d'un titre de séjour en cours de validité
- Disposer d'une Attestation et d'une carte vitale à jour
- Disposer d'une assurance responsabilité civile individuelle en cours de validité
- Instruire une demande d'aide sociale départementale auprès de la DSOL (Direction des Solidarités de la Ville de Paris (ex DASES et CASVP) et répondre aux critères définis par le règlement d'aide sociale.

NOS POINTS FORTS



Un SAMSAH d'une capacité de **40 places**.
(20 places pour les personnes vivant avec des troubles psychiques et 20 places pour les personnes vivant avec des troubles du spectre autistique)



Un site à proximité de la **place de la Bastille**.



Une équipe pluridisciplinaire composée des professionnels suivants :

- Chef de service
- Médecin psychiatre
- Infirmier(e)s
- Ergothérapeute
- Psychomotricien
- Neuropsychologues
- Assistant de service social
- Educateurs spécialisés
- Secrétaire